

COLLOQUE SCIENTIFIQUE  
INTERNATIONAL  
ACTES DU COLLOQUE



Sous la direction de  
Yélindo Patrick HOUËSSOU & Tata Jean TOSSOU

(En Hommage au Professeur Gabriel C. BOKO)

# Actes du colloque



« Les sciences de l'éducation et de la formation  
à l'école africaine : regards pluridisciplinaires »

# ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE : APPEL A L'ENGAGEMENT ET A LA RESPONSABILISATION DES PARENTS

Komlan ADIKE, Cyriaque C. S. AHODEKON  
Université d'Abomey-Calavi

## Résumé

Le phénomène des enfants en situation difficile touche tous les pays du monde. Les facteurs socio-économiques, socio-culturels/religieux et politico-institutionnels sont des raisons évoquées pour expliquer ce phénomène social. Ces facteurs, non négligeables mais non plus déterminants, peuvent conduire au phénomène des enfants en situation difficile, mais ne suffisent en aucun cas à justifier cette situation. Si ces facteurs suffisaient effectivement pour justifier la séparation entre un enfant et sa famille, ils seraient des centaines de milliers en situation difficile, ce qui n'est pas le cas, nulle part. Cependant, le problème des enfants en situation difficile doit être plutôt traité sous l'analyse de l'environnement familial axé sur le désengagement et l'irresponsabilité de certains parents. Pour renforcer toutes les actions entreprises par les structures étatiques et non-étatiques, il est alors très impérieux d'agir en responsabilisant les parents de ces enfants. Cet appel à l'engagement se veut une action d'implication effective aussi bien des parents que leur enfant puis une responsabilisation en profondeur de ces parents pour une stabilité pérenne de l'enfant dans son environnement familial.

**Mots clés :** Enfants en situation difficile, environnement familial, engagement, responsabilité et la responsabilisation.

## Abstract

The phenomenon of the children in difficult situation touches all countries of the world. The socioeconomic factors, socio-cultural/religious and politico institutional are reasons evoked to explain the aforesaid phenomenon. These factors, non-negligible but non determinant, can drive to the phenomenon of the children in difficult situation, but are not sufficient in any to justify this situation. If these factors were sufficient effectively to justify the separation between a child and his/her/its family, they would be nowhere of the hundreds of thousands in difficult situation, what is not the case. However, the problem of the children in difficult in difficult situation must rather be treated under the analysis of the domestic environment and his/her/its dysfunctions essentially centered on the disengagement and the irresponsibility of some parents. To reinforce all actions under taken by the state-controlled structures and the non-state-controlled, it is then very imperious to act in responsabilisant the parents of these children. This call to the engagement also wishes to be an action of efficient implication a lot of parents that of the child and a responsabilisation in depth of the parents for the child's perennial stability in his/her/its domestic environment.

**Key words:** Children in difficult situation, domestic environment, engagement, responsibility and the responsabilisation.

## **Introduction**

La problématique des enfants en situation difficile est une réalité mondiale. Elle touche aussi bien les pays développés que les pays en voie de développement. Pour Pirot (2004), en Afrique, la réelle prise de conscience de cette situation sociale est apparue au début des années 1980. Sur ce continent, la réalité des enfants en situation difficile évolue vers une forte accentuation avec un nombre de plus en plus très important. Divers facteurs, avec des spécificités culturelles différentes, expliquent et justifient les raisons pour lesquelles ces enfants se retrouvent en situation difficile. Les travaux d'Hérault (2007) situent le phénomène des situations difficiles à l'urbanisation très galopante et ses conséquences ; ceux de Parazzelli (2002) et Lubin (2007), par rapport aux facteurs socio-économiques et l'étude de Wangre et Maiga (2008), en lien avec les facteurs socio-culturels et religieux. Tous ces facteurs, non négligeables mais non plus déterminants, peuvent être des moteurs du processus de production d'enfants en situation difficile. Mais ces facteurs suffisent-ils pour justifier ledit phénomène ? Comment expliquer la persistance notoire de cette situation ? Quelles sont les causes possibles de l'entêtement de la présence de cette catégorie d'enfants ? Le facteur déterminant perpétuant ce phénomène des enfants en situation difficile est l'irresponsabilité et le désengagement de certains parents dans l'éducation de leurs enfants.

### **1. Problématique**

#### **1.1. Contexte et justification**

Une catégorie d'enfants distinctement remarquable dans tout espace public aussi bien dans les pays développés que dans les pays voie de développement est le phénomène des enfants en situation difficile. Dans un contexte diversifié, avec des spécificités et particularités suivant les régions, les pays et la réalité socio-culturelle, une multiplicité de terminologies est appliquée à cette population d'enfants : « enfants des rues », « enfants dans la rue », « enfants à la rue », « enfants en situation de la rue » et « jeunes des rues ». Ces multiples dénominations, pour certains auteurs, renverraient à une même catégorie d'enfants. Par contre, pour d'autres, elles renfermeraient des nuances (Ignoumba, 2016). Pirot (2004) mentionne que certains théoriciens et praticiens soulignent que ces différentes expressions stigmatisent davantage la situation que ces enfants vivent et véhiculeraient une image purement négative de la rue. Selon eux, il se pose véritablement un problème lié à leur dignité en ce sens que ces expressions donnent l'impression comme si c'est la rue qui engendre ces enfants. Par contre, d'après d'autres théoriciens et praticiens, le concept « enfants en situation difficile », teinté d'une image positive de ces enfants, qualifie et analyse ladite situation de ces

enfants. Dans le cadre de cette étude, nous adoptons l'expression enfants en situation difficile pour désigner ces différentes catégories d'enfants, en rupture plus ou moins profonde de lien familial et confrontés à des difficultés qui les privent de la jouissance réelle de leurs droits.

Ainsi, d'un continent à un autre, d'une région à une autre, on assiste à la détresse de millions d'enfants en rupture plus au moins profonde de lien familial (Christmene, 2013) dont le nombre total est estimé à plusieurs dizaines de millions soit 600 millions d'enfants dans le monde (Ignoumba (2016). Le continent africain, selon Wangre et Maiga (2008), est davantage confronté à ce problème en raison des crises multiformes. Le phénomène des enfants en situation difficile a fait son apparition officielle dans les années 1980 en Afrique (Pirrot, 2004). Des observations très générales confirment la croissance de cette catégorie d'enfants dans les pays africains (Ignoumba, 2016). Ces enfants en situation difficile sont victimes de multiples expériences. Certains sont maltraités et chassés de chez eux puis exploités économiquement. D'autres sont abandonnés et accusés de sorcellerie. D'autres encore sans famille sont exposés à la négligence, au vagabondage, à la mendicité et en conflit avec la loi. D'autres, sans aucun doute, sont victimes de trafic, du mariage précoce ou forcé, d'abus sexuel ou harcèlement et de mutilation génitale féminine (Pirrot, 2004). Parmi ces enfants, certains vivent en permanence dans les espaces publics appelés sous le vocable enfants de la rue. D'autres y passent la journée pour y travailler, mais rentrent chez eux le soir, dénommés enfants dans la rue (Marguerat, 1997 puis Wangre et Maiga, 2008). D'autres au contraire font des apparitions très irrégulières en famille surnommés enfants à la rue (Marguerat, 1997 et Pirrot, 2004).

Ces enfants, livrés à eux-mêmes, sans projet de retour et sans aides ni ressources, sont à la recherche effrénée des moyens de survie à travers l'usage de vols, de drogues et de prostitutions (Christmene, 2013). Ils sont facilement reconnus à travers leur accoutrement : cheveux dépeignés, habits percés, comportements antisociaux. Ces enfants, dont l'âge se situe entre 08 (parfois beaucoup moins) et 15 ans (parfois un peu plus), quémandent et rendent de petits services aux commerçants, artisans et clients qui leur donnent de l'argent. Pour dormir, ils utilisent des habitations délabrées et très précaires, des voitures abandonnées, des étalages et boutiques des commerçants (Ignoumba, 2016).

Au Bénin, le phénomène des enfants en situation difficile est très largement répandu sur toute l'étendue du territoire. Ce phénomène des enfants en situation difficile persiste et demeure très préoccupante. Ainsi, 91% (2014) des enfants de 11-14 ans rapportent avoir subi des violences et abus contre

89% (2009). Entre 2014 et 2016, l'Office Central de Protection des Mineurs (OCPM) a enregistré un total de 11.173 cas de violences. En 2014, 52% des enfants sont victimes d'exploitations économiques contre 34% en 2008. En 2007 le nombre d'enfants victimes de la traite s'élevait à 40.317. En 2014, 33% d'enfants âgés de 0-17 ans sont orphelins et enfants vulnérables contre 31,2% en 2006. Le phénomène du travail des enfants serait également en nette aggravation par rapport à 2008 avec plus d'un enfant sur deux (52,5%) impliqué dans le travail des enfants et près de quatre sur dix d'entre eux (40%) travaillent dans des conditions dangereuses. Les données disponibles sur la traite des enfants estiment leur population à 40.317 filles et garçons âgés de 6 à 17 ans. D'autres catégories d'enfants en situation difficile comme les enfants de la rue, les enfants victimes de mariage forcé, les enfants dits sorciers et enfants accusés de sorcellerie, ne disposent pas des données statistiques objectives. Il convient de souligner qu'ils sont une catégorie d'enfants très importante (UNICEF, 2017).

Malgré les dispositions réglementaires contraignantes à travers l'adoption des cadres législatifs internationaux, régionaux et nationaux et les multiples engagements des structures étatiques et non-étatiques, le phénomène des enfants en situation difficile évolue spontanément vers une aggravation de la situation. Face à la persistance de ce phénomène, nous avons avancé l'hypothèse selon laquelle l'environnement familial et ses dysfonctionnements, axés surtout sur la fuite de responsabilité des parents, mettraient plusieurs enfants en situation difficile. Autrement dit, l'irresponsabilité et le désengagement des parents seraient la cause d'entêtement du phénomène des enfants en situation difficile.

## **1.2. Cadre conceptuel**

L'expression « enfants en situation difficile » désigne une situation très hétérogène car, selon Ignoumba (2016), elle renferme plusieurs variables spécifiques selon les pays et le parcours de l'enfant, d'après Parazelli (2002), elle comporte multiples expériences abusées ou instables connues par l'enfant dans sa famille. Un enfant en situation difficile est tout un enfant ayant besoin de mesures spéciales de protection, en particulier tout enfant qui est temporairement ou définitivement privé de son milieu familial ou qui dans son propre intérêt ne peut être laissé dans ce milieu (Ministère de la Famille, des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale, des Handicapés et des personnes du 3<sup>ème</sup> âge, 2012). Un enfant en situation difficile peut être défini comme un enfant ayant besoin d'une protection spéciale vivant dans des conditions susceptibles de mettre en péril sa vie, sa santé, sa sécurité, son éducation, son développement et son intégrité physique et morale (Code de l'enfant, 2015). L'ensemble de ces catégories d'enfants qui vivent et dorment

dans les espaces publics des centres villes, en rupture plus ou moins profonde de lien familial et confrontés à des difficultés pouvant les priver de la jouissance effective de leurs droits est désigné enfants en situation difficile.

### **1.3. Cadre théorique**

Des approches diverses et variées ont été élaborées par les auteurs afin d'expliquer le phénomène des enfants en situation difficile. Selon l'approche de la représentation pathologique, un enfant en situation difficile est un enfant déviant ayant un comportement pathologique. Ce dernier, étant un fugueur, est considéré comme un délinquant dont sa présence et ses actes transgressifs sont nuisibles pour la société. Dans ce contexte, le modèle de la représentation répressive prône l'arrêt et la dispersion de cet enfant (Lubin, 2007).

L'approche de la seconde socialisation, incarnée par Wilkinson (1987), met en relief que les enfants en situation difficile ont échoué dans leur processus de socialisation en famille. Ces enfants, étant insatisfaits dans la cellule familiale, recherchent cette satisfaction dans la rue. La rue deviendrait alors pour ces enfants un second lieu de socialisation après leur insuccès en famille. Parazelli (2002) a fait mention de quatre approches de la représentation pour comprendre le phénomène des enfants en situation difficile. En premier lieu, l'approche de la représentation familialiste considère l'enfant comme une personne dont sa vulnérabilité exige la protection d'un adulte à l'image du rôle d'un parent. En second lieu, la représentation religieuse envisage l'enfant en situation difficile comme un potentiel croyant mais privé de modèle pouvant lui montrer d'exemple à suivre. Quant à la représentation émancipatoire, elle perçoit l'enfant en situation difficile comme des personnes engagées dans des rapports d'aliénation sociale. En dernier lieu, l'approche de la représentation thérapeutique considère l'enfant en situation difficile comme une personne affectée par une pathologie sociale et ayant de problèmes de santé mentale qu'il faudrait guérir (Parazelli, 2002). Notre cadre de référence théorique emprunte le modèle de l'approche de la représentation familialiste car l'accompagnement familial influence le développement moral de l'enfant et renforce sa formation éthique basée sur les valeurs et normes qui imprègnent toute sa personnalité.

### **1.4. Revue de littérature**

Plusieurs travaux ont suscité un intérêt croissant sur les facteurs explicatifs du phénomène des enfants en situation difficile. Certains travaux associent la problématique des enfants en situation difficile au facteur d'urbanisation très

galopante et ses conséquences notamment Hérault (2007). Selon cet auteur, l'urbanisation rapide et très mal gérée, accompagnée de l'explosion démographique, a conduit au chômage massif, à l'éclatement des familles, à la paupérisation des couches sociales et à la dislocation des familles. Dans ces conditions, le désintérêt et l'inattention à l'égard des enfants contribuent à leur départ de la maison vers la rue. D'autres travaux comme ceux de Parazzelli (2002) puis de Lubin (2007) justifient le phénomène des enfants en situation difficile par rapport aux facteurs socio-économiques. Pour eux, l'appauvrissement a provoqué des inégalités socio-économiques dégradantes qui ne permettent plus aux familles victimes d'être en mesure de répondre aux besoins de leurs enfants. Cette crise économique, selon Pirot (2004), est l'effet des plans d'ajustement structurel des années 1980-1990 ayant aggravé les disparités entre les revenus des ménages. Par conséquent, pour Lucchini (1997), la dette externe et interne de l'Etat, la réduction des dépenses dans le domaine social, de la santé et du logement ont eu malheureusement des impacts sur la situation économique des familles.

Wangre et Maiga (2008) indiquent que l'origine du phénomène des enfants en situation difficile est à rechercher dans les facteurs socio-culturels et religieux surtout dans leur organisation et fonctionnement. Les conditions, les contraintes et les réalités vécues dans certaines cultures et religions peuvent contribuer au phénomène des enfants en situation difficile. Marguerat (1997) met en avant les actes de violences et de tensions systématiques entre parents et enfants pour expliquer l'émergence du phénomène d'enracinement des enfants en situation difficile. Cet auteur mentionne que l'origine de ce dysfonctionnement familial est à rechercher particulièrement dans les transformations qui affectent les relations familiales. Pirot (2004), Djonoukou (2006) et Azia Dimbu (2012) ont mis en relief la dislocation du noyau familial comme un autre déterminant du phénomène des enfants en situation difficile. Cette dislocation des familles est évoquée en termes d'effritement des rapports familiaux, de distanciation des liens familiaux et la défaillance des systèmes de parenté. Selon ces auteurs, la déstructuration de la cellule familiale et ses conséquences exposent progressivement l'enfant à se retrouver en situation difficile.

Les auteurs comme Koudou Kessie (1996) puis Mwanza et Bilamba (2014) ont montré que l'irresponsabilité de certains parents a jeté des milliers d'enfants dans les rues. Pour eux le désengagement de certains parents se traduit en termes d'abandon, de rejet, d'abus et de négligences de ces enfants. Les travaux de Vanistendael (1995) ont indiqué que l'attribution très précoce des activités aux enfants est une réalité présente dans l'environnement familial. Cet auteur fait remarquer que beaucoup de parents font exercer une activité à leurs enfants ou les placent dans les usines, les

plantations et les ateliers où ils sont souvent victimes d'exploitation économique et/ou sexuelle. Dramé (2010), Kasongo et Kinable (2010), ont montré que les accusations de la sorcellerie partent ordinairement des parents biologiques, des membres de la famille ou ceux qui ont la charge de l'enfant. Suivant ces auteurs, ces accusations interviennent lorsque l'enfant présente certains traits énigmatiques dont les maladies chroniques, l'énurésie, la désobéissance, la curiosité, le caractère difficile de l'enfant, etc. Ce dernier est aussi accusé de sorcier quand l'environnement familial le voit comme le responsable des maladies de la maison, la cause des malheurs et du décès des membres de la famille. Toutes ces accusations, d'après ces auteurs, précipitent beaucoup d'enfants dans la rue. Les études d'Abel et al., (2007) puis de Loungou (2012) sur les trafics des enfants, ont montré que, globalement, les parents biologiques ou les membres de la famille sont responsables du départ de leurs enfants. Ces auteurs mentionnent que ces parents ou membres de la famille, étant toujours impliqués, cèdent leur enfant pour une somme insignifiante à des intermédiaires chargés de les placer auprès des employeurs qui les exploitent. Ces exploitations, selon Boursin (2007), sont à des fins économique, sexuelle, d'adoption illicite, d'une matrimoniale précoce ou à toute autre fin préjudiciable à la santé ou au développement physique, mental et au bien-être de l'enfant. Tous ces facteurs, non négligeables mais non plus déterminants, peuvent être des moteurs du processus de production d'enfants en situation difficile. Mais avant tout, c'est l'environnement familial et ses dysfonctionnements qui projettent ces enfants-là où ils ne devraient pas être.

## **2. Méthodologie**

Sur le plan méthodologique, la recherche documentaire et le focus group ont été privilégiés dans notre étude. La recherche documentaire est basée sur l'analyse des rapports d'activités de la maison de transit de Catchi du Foyer Don Bosco sise à Porto-Novo (Bénin). Cette recherche documentaire couvre la période de janvier 2019 à juin 2020, soit un total de trois (03) semestres. Un focus group de 09 éducateurs, répartis en trois groupes de trois, a été organisé afin d'approfondir davantage les motifs pour lesquels les enfants se retrouvent en situation difficile. Une grille d'analyse et un guide d'entretien ont été élaborés afin de collecter les données.

### **2.1. Résultats**

L'analyse du contenu des différents rapports d'activités durant la période de janvier 2019 à juin 2020 a abouti à des résultats consignés dans le tableau suivant.

**Tableau 1** : Répartition des enfants selon les motifs d'accueil

Motifs d'accueil des enfants	1 <sup>er</sup> semestre 2019	2 <sup>ème</sup> semestre 2019	1 <sup>er</sup> semestre 2020	Total des semestres
Enfants victimes de violences	32	02	00	<b>34 (23%)</b>
Enfants en situation de traite	02	00	00	<b>02 (01%)</b>
Enfants en situation d'errance	33	31	18	<b>82 (56%)</b>
Enfants dits sorciers ou accusés de sorcellerie	02	00	00	<b>02 (01%)</b>
Enfants victimes d'exploitation économique	24	02	01	<b>27 (18%)</b>
<b>Total</b>	<b>93 (63%)</b>	<b>35 (24%)</b>	<b>19 (13%)</b>	<b>147 (100%)</b>

**Source** : Rapports d'activités de la maison de transit de Catchi du Foyer Don Bosco, Janvier 2019 à Juin 2020

L'analyse des données fournies par ce tableau montre que les enfants en situation d'errance sont majoritaires (enfants de la rue et enfants dans la rue), soit 56% contre 23% victimes de violences et 18% en situation d'exploitation économique. Les enfants victimes de traite et ceux dits sorciers ou accusés de sorcellerie, soit 01% sont minoritaires. S'appuyant sur les données de la recherche documentaire, un focus group a été organisé avec les éducateurs dans l'optique de comprendre les motifs pour lesquels les enfants se retrouvent en situation difficile. A la question de savoir « Selon vous, pour quelles raisons les enfants se retrouvent-ils généralement en situation difficile ? » Selon les répondants, les raisons sont multiples mais la majorité des répondants ont pointé du doigt la famille. Ainsi, certains répondants ont souligné l'irresponsabilité de certains parents. D'autres ont fait mention des violences faites à l'égard des enfants. D'autres encore ont insisté sur les séparations et les remariages de certains parents. A la question de savoir « Pensez-vous que l'environnement familial peut être considéré comme le facteur déterminant expliquant le phénomène des enfants en situation difficile ? » Les avis recueillis soutiennent que le phénomène des enfants en situation difficile trouve sa genèse primordiale dans l'environnement familial surtout le désengagement ou la démission des parents dans l'éducation de leurs enfants.

## 2.2. Discussion

Les résultats présentés et interprétés mettent en évidence que l'environnement familial et ses dysfonctionnements sont à l'origine du phénomène des enfants en situation difficile. L'environnement familial, d'après Wangre et Maiga (2008) désigne la composition du noyau familial, complet ou incomplet, sa stabilité ou son instabilité et la qualité des relations intrafamiliales (égalité ou inégalité, l'autonomie ou la coercition). Les travaux de Wangre et Maiga (2008) et Mwanza et Bilamba (2014), mettent en relief le

terme de rejets et d'abandons de beaucoup d'enfants dans un contexte de dislocation familiale. La dislocation du noyau familial et toutes ses formes, selon Pirot (2004), Djonoukou (2006) et Azia Dimbu (2012), exposent graduellement l'enfant à se retrouver en situation d'errance. Les résultats obtenus se rapportent à l'analyse de ces auteurs. Lorsqu'on considère les motifs d'accueil de ces enfants, l'on note que les enfants en situation d'errance sont nettement plus nombreux, soit 56%, que les autres groupes d'enfants. Mwanza et Bilamba (2014), considérant le cas de ces enfants en situation d'errance, affirme que l'irresponsabilité de certains parents a jeté des milliers d'enfants dans les rues.

Marguerat (1997) et Pirot (2004) soulignent que la maltraitance et toutes ses formes en famille constituent la genèse du phénomène des enfants en situation difficile. Ces auteurs font remarquer que les violences et les tensions entre les parents et leurs enfants, affectant les relations familiales et affaiblissant la cellule familiale, conduisent beaucoup d'enfants en situation difficile. Les résultats présentés, soit 23% des enfants sont victimes de violences, et l'analyse des données d'entretien, s'accordent avec les observations faites par ces deux auteurs précités. Il faut noter que les résultats présentés trouvent un certain écho dans les travaux réalisés par Vanistendael (1995) sur les enfants victimes d'exploitation. En effet, cet auteur a mentionné que certains enfants occupent leur temps dans la rue pour exercer différentes sortes d'activités où ils sont exploités économiquement et/ou sexuellement. Les résultats de notre enquête attestent l'effectivité de cette population d'enfants exploités économiques, soit 18%. Les travaux de Dramé (2010) puis de Kasongo et Kinable (2010), indiquent que les accusations de sorcellerie partent de la famille et ceux qui ont la charge l'enfant. Ces accusations sont fondées sur des attitudes énigmatiques observées chez l'enfant, précipitant ainsi ce dernier dans la rue. Les données statistiques, soit 01%, révèlent que certains enfants en situation difficile ont quitté leur maison pour des accusations de sorcellerie. Abel et al., (2007) et Loungou (2012) montrent que sur le phénomène des trafics d'enfants implique inévitablement les parents biologiques ou les membres de la famille en contrepartie d'une somme dérisoire remise par des intermédiaires chargés de placer ces enfants auprès des employeurs qui les exploitent à des fins multiples. Les résultats obtenus, soit 01% des enfants sont victimes de traite.

L'environnement familial, de par ces dysfonctionnements, a un impact très négatif sur l'enfant, accentue sa vulnérabilité et sa marginalisation. L'enfant, se sentant dépouillé de l'appui des membres de sa famille, se retrouve en situation difficile. Certes, l'environnement familial qualifié de « dysfonctionnel », contribue incontestablement à renforcer l'exclusion de

l'enfant mais ne suffit pas pour se désengager de ses responsabilités. Le désengagement et l'irresponsabilité de certains parents ont jeté des milliers d'enfants en situation difficile. Face à cette situation, les structures étatiques et non-étatiques, hormis les multiples actions initiées, doivent faire la promotion d'un droit supplémentaire, et d'un seul : celui d'impliquer et de responsabiliser directement les parents de ces enfants. Cet appel à l'engagement et à la responsabilisation se veut une action d'implication en profondeur des parents dans la dynamique de récupération de leurs enfants. Wangre et Maiga (2008) rappellent que, quelle que soit leur vocation et leur mission, ces structures ne peuvent en aucun cas remplacer ni la famille et ni les parents de ces enfants. La responsabilisation des parents et de la famille ne doivent pas faire défaut dans ce processus de récupération de leurs enfants.

## **Conclusion**

Les enfants en situation difficile constituent un ensemble de catégories d'enfants, en rupture plus au moins profonde de lien familial puis confrontés à des difficultés pouvant les priver de la jouissance effective de leurs droits. Les facteurs socio-économiques, socio-culturels/religieux et politico-institutionnels sont avancés pour expliquer et justifier ce phénomène. Les stratégies d'intervention auprès des enfants en situation difficile ont été renforcées à travers multiples engagements des Etats et des structures non-étatiques. Malgré ces actions, le phénomène demeure et évolue toujours vers une aggravation. Pour comprendre en profondeur cette situation, l'environnement familial et ces dysfonctionnements axés sur l'irresponsabilité et le désengagement de certains parents ont été considérés comme des éléments déterminants concourant au phénomène des enfants en situation difficile. Ces derniers sont victimes alors d'un désengagement et d'une irresponsabilité des parents dans un environnement familial marqué par des dysfonctionnements. Pour extirper ces enfants de cette situation de vulnérabilité, il est plus que jamais indispensable que l'engagement des parents et leur responsabilisation dans l'éducation de leurs enfants soient davantage privilégiés. Il est très capital de renforcer la collaboration avec les familles et l'implication aussi bien des parents que de l'enfant pour une stabilité pérenne de l'enfant dans son environnement familial. Il n'y a de solution que d'abord par l'engagement et la responsabilisation de l'environnement familial de l'enfant, quel que soit le type de dysfonctionnement de la famille.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abega Séverin C., Abé Claude et Mimche Honoré, 2007, Le trafic des enfants au Cameroun : étude d'une forme d'abus à l'égard des « cadets sociaux » in *Sociétés et jeunesses en difficulté*, *Revue pluridisciplinaire de recherche*, n°3, pp. 1-23. Disponible sur : [journals.openedition.org/sejed/353](http://journals.openedition.org/sejed/353). Consulté le 28.07.20.
- Azia Dimbu Florentin, 2012, « Facteurs explicatifs du phénomène enfants de la rue à Kinshasa » in *Revue de l'Association Francophone Internationale de Recherche Scientifique En Education*, n°7, pp. 17-30. Disponible sur : <https://periodicos.ufam.edu.br/index.php/larecherche/article/view/7333/5140>. Consulté le 29.07.20.
- Boursin Frédérique, 2007, « Travail et trafic des enfants: le cas du Burkina Faso », in Comparoré et al., *La question éducative au Burkina Faso Regards pluriels*, CNRS, Ouagadougou, pp. 161-179. Disponible sur : <https://www.areb-f.net/images/ouvrages/La%20question%20%C3%A9ducative%20au%20Burkina%20Faso.pdf>. Consulté le 28.07.20.
- Christmene Eugene, 2013, *La problématique des enfants de la rue à Port-Au-Prince et les stratégies d'interventions des institutions de prise en charge*, Mémoire pour l'obtention de Maîtrise ès Sciences, Ecole de Service Social, Faculté des Arts et des Sciences, Université de Montréal. Disponible sur : [https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/11217/eugene\\_christmene\\_2013\\_memoire.pdf;jsessionid=5D027532BC399DD617A9027CB8785903](https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/11217/eugene_christmene_2013_memoire.pdf;jsessionid=5D027532BC399DD617A9027CB8785903). Consulté le 20. 02. 20.
- Dramé Fatou, 2010, *Nàndité : Enquête sur les enfants des rues à Dakar*, Samusocial Sénégal, UNICEF Sénégal. Disponible sur : <http://samusocialsenegal.com/wp-content/uploads/2015/02/n%C3%A0ndit%C3%A9-web-1.pdf>. Consulté le 30. 07. 20.
- Faye Saliou, 2014, *La problématique des enfants de la rue au Sénégal, Colloque organisé à l'Université de Dakar*. Disponible sur : [http://classiques.uqac.ca/contemporains/Faye\\_Saliou/problematique\\_enfants\\_de\\_rue\\_senegal/problematique\\_enfants\\_de\\_rue\\_senegal.pdf](http://classiques.uqac.ca/contemporains/Faye_Saliou/problematique_enfants_de_rue_senegal/problematique_enfants_de_rue_senegal.pdf). Consulté le 10. 03. 20.
- Héraut Georges, 1997, « Jeunes, culture de la rue et violence urbaine en Afrique : invariants, paramètres et stratégies du changement » in Adesanmi Pius, *Jeunes, culture de la rue et violence urbaine en Afrique*, Ibadan, Institut français de recherche en Afrique pp. 1-8. Disponible sur : <https://books.openedition.org/ifra/846?lang=fr>. Consulté le 30. 07. 20.
- Ignoumba Stella, 2016, *Enfants des rues, impasses familiales et précarité psychique : étude clinique menée au Gabon*, Thèse de doctorat en psychologie, UFR des Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société, Université de Franche-

Comté. Disponible sur : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01624349/document>. Consulté le 06. 02. 20.

Kasongo Maloba Tshikala Philippe et Kinable Jean, 2010, « Enfants de la rue, phénomène pluriel et complexe à Lubumbashi, RD Congo » in Actes du Colloque international francophone « Complexité 2010 » La pensée complexe : défis et opportunités pour l'éducation, la recherche et les organisations Lille. Disponible sur : <http://www.trigone.univ-lille1.fr/complexite2010/actes/Kasongo.pdf>. Consulté le 31. 07. 20.

Koudou Kessie Raymond, 1996, *Education et développement moral de l'enfant et adolescent africains*, Paris, L'Harmattan.

Loungou Serge, 2012, « Le trafic d'enfants, un aspect de la migration ouest- africaine au Gabon » in *Cahiers d'Outre-Mer*, pp. 485-505.

Disponible sur : <https://journals.openedition.org/com/6389>. Consulté le 28. 07. 20.

Lubin Irdèle, 2007, *Trajectoires d'enfants de la rue d'Haïti ayant bénéficié d'une intervention d'une ONG visant l'insertion sociale : que sont devenus ces enfants ?* Ecole de Service Social Université Laval de Québec, Québec.

Lucchini Ricardo, 1993, « L'enfant de la rue : réalité complexe et discours réducteurs » in *Déviance et Société*, vol. 22 ; n°4, pp. 347-366. Disponible sur : [https://www.persee.fr/doc/ds\\_0378-7931\\_1998\\_num\\_22\\_4\\_1669](https://www.persee.fr/doc/ds_0378-7931_1998_num_22_4_1669).

Consulté le 01. 08. 20.

Marguerat Yves, 1997, « Rue sans issue : réflexions sur le devenir des enfants de la rue » in Hérauld Georges et Adesanmi Pius, *Jeunes, culture de la rue et violence urbaine en Afrique*, Idadan, Institut français de recherche en Afrique, pp. 383-396. Disponible sur :

<https://books.openedition.org/ifra/870?lang=fr>. Consulté le 02. 08. 20.

Marguerat Yves, 2003, « Malheur à la ville dont le prince est un enfant (de la rue) : un essai de synthèse sur la dynamique sociale du monde des enfants de la rue » in Marguerat Yves (dir.), *Garçons et filles des rues dans la ville africaine : diversité et dynamique des marginalités juvéniles à Abidjan, Nairobi, Antananarivo : rapport de l'équipe de recherche Dynamique du Monde des Jeunes de la Rue : recherches comparatives sur l'évolution de la marginalité juvénile en Afrique et à Madagascar*, Institut de Recherches pour le Développement, Paris, EHESS, 235-268. Disponible sur :

[https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/pleins\\_textes\\_7/divers2/010032409.pdf](https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/divers2/010032409.pdf). Consulté le 03. 08. 20.

Ministère de la Famille, des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale, des Handicapés et des personnes du 3<sup>ème</sup> âge, 2012, *Décret fixant les normes et standards applicables aux centres d'accueil et de protection d'enfants en République du Bénin*, République du Bénin

- Ministère du Travail de la Fonction Publique et des Affaires Sociales, 2015, *Code l'enfant*, République du Bénin.
- Mwanza Rachel et Bilamba Mbépongo, 2014, *Survivre pour voir ce jour*, Paris, Edition Anibwe.
- Parazelli Michel, 2002, *La Rue Attractive: Parcours et Pratiques Identitaires des Jeunes de la Rue*, Québec, PUQ. Disponible sur : [https://extranet.puq.ca/media/produits/documents/169\\_9782760517004.pdf](https://extranet.puq.ca/media/produits/documents/169_9782760517004.pdf). Consulté le 04. 08. 20.
- Pirot Bernard, 2004, *Enfants des rues d'Afrique Centrale, Douala et Kinshassa, De l'analyse à l'action*, Paris, Editions Karthala.
- UNICEF, 2017, *Analyse de la situation des enfants au Bénin*, UNICEF-Bénin. Disponible sur : [https://www.unicef.org/benin/Sitan\\_Benin\\_valide.pdf](https://www.unicef.org/benin/Sitan_Benin_valide.pdf). Consulté le 07. 08. 20.
- Vanistendael Stéfan, 1995 « Les enfants de la rue : Problèmes ou personnes ? » in *Les Cahiers du BICE*. Disponible sur : [https://bice.org/images/pieces-jointes/PDFs/4.actualites/2.publications/enfants\\_de\\_la\\_rue\\_probleme\\_ou\\_personne\\_FR.pdf](https://bice.org/images/pieces-jointes/PDFs/4.actualites/2.publications/enfants_de_la_rue_probleme_ou_personne_FR.pdf). Consulté le 07. 08. 20.
- Wangre Naba et Maiga Alkassoum, 2008, *Enfants de rue en Afrique. Le cas du Burkina Faso*, Paris, Harmattan.